

RÉPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité – Travail – Progrès

MESSAGE A LA NATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
SUR LA SITUATION DE LA PANDÉMIE DU
CORONAVIRUS (COVID-19)

Niamey, le 17 mars 2020

CABINET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

2

Nigériennes, Nigériens, Mes Chers Concitoyens,

Depuis Décembre 2019, notre planète fait face à un ennemi terrible, invisible, dévastateur, le coronavirus dit COVID-19. En moins de 3 mois, il affecte 151 pays, soit plus de 75% de ce qu'en compte le monde. Sur notre continent l'Afrique, 27 pays, soit 50%, sont touchés par cette pandémie face à laquelle même les plus puissants sont impuissants, désarmés. Leurs systèmes de santé, notamment leur capacité de réanimation, sont débordés. Pour l'instant, il n'existe ni traitement, ni vaccin contre ce virus. La seule arme qui existe aujourd'hui, c'est la prévention. C'est pourquoi, tous les pays du monde prennent des mesures sévères, des mesures drastiques, notamment de confinement de leurs citoyens et de fermeture de leurs frontières. Même les lieux de culte sont concernés, y compris la plus sainte des saintes mosquées, la Kaaba'. C'est une réalité, ce n'est pas de la science-fiction.

Mes Chers concitoyens,

Face à cette menace, le Gouvernement a déjà pris, le 13 Mars 2020, d'importantes mesures, notamment l'annulation des réunions internationales prévues à Niamey, telles que la célébration du cinquantenaire de l'OIF et la conférence ministérielle de l'OCI. Grace à Dieu, notre pays le Niger est pour l'instant épargné. Mais comme les autres, nous ne sommes pas à l'abri de la contagion, car le monde est devenu un village. La faiblesse des systèmes de santé de nos pays, nous impose beaucoup plus que d'autres, la prévention. Aussi, en plus des mesures déjà prises le 13 Mars 2020, ai-je demandé au Gouvernement de prendre les mesures suivantes :

1. Fermeture des aéroports internationaux de Niamey et de Zinder pour une durée de 2 semaines renouvelable à compter du 19 mars 2020 à minuit sauf pour les vols domestiques, cargos, sanitaires, et militaires ;

- 2.** Fermeture de toutes les frontières terrestres pour une durée de 2 semaines renouvelable à compter du 19 mars 2020 à minuit excepté pour le transport des marchandises ;
- 3.** Concertation entre le gouvernement et les leaders religieux (Oulémas et prêtres) afin d'arrêter les mesures relatives à l'accès aux lieux de culte.
- 4.** Fermeture de tous les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur pour une durée de 2 semaines renouvelable à compter du 20 mars 2020 à minuit ; les parents sont chargés de la garde de leurs enfants.
- 5.** Fermeture des bars, des boîtes de nuit, salles de cinéma et des lieux de spectacle à compter du 18 mars 2020 à minuit ;
- 6.** Interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes. Cette mesure concerne notamment : les baptêmes, les mariages et toute autre forme de cérémonie, sur toute l'étendue du territoire. En particulier, les ateliers et séminaires sont interdits jusqu' à nouvel ordre.
- 7.** Institution des mesures d'hygiène obligatoires dans les marchés, magasins, restaurants, services publics et privés ;
- 8.** Respect d'une distance d'au moins un mètre entre les personnes dans les grandes surfaces, les restaurants, les entreprises, les zones aéroportuaires et les lieux publics ;
- 9.** Gratuité du diagnostic et de la prise en charge des éventuels cas confirmés.
- 10.** Révision du plan d'urgence pour tenir compte des nouvelles exigences, et allocation d'une somme d'1 milliard de francs CFA sur le budget national pour son financement.

Mes Chers Concitoyens,

Depuis la grippe espagnole, il y a un siècle, l'humanité n'a pas connu un fléau sanitaire d'une telle ampleur. Je le répète : il n'y a ni traitement, ni vaccin. Notre seule arme reste la prévention. Appliquons donc avec rigueur les mesures que je viens d'évoquer, et prions Dieu pour qu'il protège notre pays, et au-delà, le monde.

Je vous remercie.